

ministre des Affaires étrangères de la Zambie, M. Simon Kapwepwe, se trouve dans la tribune de M. l'Orateur. Qu'il me soit permis de lui dire, en notre nom à tous, que nous l'accueillons avec plaisir au Canada.

Je réponde maintenant à la question. Le gouvernement du Royaume-Uni a envoyé un message, avant l'annonce faite hier à la Chambre des communes britannique, dans une lettre adressée directement au premier ministre du Canada. Nous étions donc au courant de l'annonce faite par le gouvernement britannique qui détient l'autorité constitutionnelle en la matière. Le secrétaire général du Commonwealth ne participe pas à ces entretiens.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Une question complémentaire. Le Canada a bien aidé, du point de vue matériel, le gouvernement du Royaume-Uni à régler des questions concernant la Rhodésie, comme celle du transport du pétrole vers la Zambie et ainsi de suite. Le gouvernement britannique consulte-t-il donc le gouvernement canadien sur les initiatives de Londres, ou notre gouvernement en est-il simplement avisé?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'ai dit, dans la réponse que je viens de donner, que le gouvernement britannique, par l'entremise du premier ministre de Grande-Bretagne, avait informé le gouvernement du Canada, par le truchement de son premier ministre, du déroulement des entretiens officiels. Ces entretiens, bien entendu, concernent uniquement le gouvernement britannique, étant donné qu'il détient l'autorité constitutionnelle exclusive à l'égard de la Rhodésie. Quant aux questions qu'engloberont ces pourparlers, naturellement tous les pays du Commonwealth s'y intéressent. C'est pourquoi le gouvernement britannique a consulté le Canada et d'autres gouvernements du Commonwealth.

M. Nesbitt: Une autre question complémentaire. La réponse du ministre me fait croire que le gouvernement canadien n'est pas simplement tenu au courant de ce qui se passe, mais que le gouvernement britannique consulte, en réalité, le ministre quant à la ligne de conduite à suivre.

L'hon. M. Martin: Le gouvernement britannique et ceux des autres pays du Commonwealth sont en communication constante à ce sujet comme à l'égard de toutes autres questions.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): J'aimerais poser une autre question.
[L'hon. M. Martin.]

tion complémentaire au sujet du transport aérien de pétrole vers l'Afrique, auquel a participé le Canada. La fin de ce pont aérien veut-elle dire, en ce qui concerne le Canada, que les raisons ayant motivé sa mise sur pied n'existent plus?

L'hon. M. Martin: C'est exact, monsieur l'Orateur. J'ajoute, en présence du ministre des Affaires étrangères de la Zambie, qui a eu des entretiens avec certains membres du cabinet, que le ministre a exprimé la gratitude de son gouvernement pour la part qu'a prise le Canada à ce pont aérien qui prendra fin à la fin du mois.

Le très hon. M. Diefenbaker: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. J'apprécie l'expression de gratitude, mais je demandais si la suppression du pont aérien signifie que, pour la Zambie, le problème du ravitaillement en pétrole n'existe plus.

L'hon. M. Martin: Je croyais que la déclaration indiquait nettement que le pont aérien, ayant rempli son rôle, ne s'impose plus, puisque la Zambie dispose du pétrole nécessaire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Bien. Enfin, nous avons la réponse.

M. l'Orateur: Le député de Red-Deer.

M. Thompson: On a posé ma question, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question qui se rattache à la position du gouvernement canadien vis-à-vis de la situation en Rhodésie. Quand le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures similaires à l'égard du gouvernement de l'Afrique du Sud, où existe une situation analogue?

L'hon. M. Martin: L'honorable député admettra, je pense, que les situations ne sont pas vraiment analogues.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DISTRIBUTION DES FEUILLETS T-4 À DES FONCTIONNAIRES QUI HABITENT AU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. On m'a signalé qu'un certain nombre de fonctionnaires de l'État qui demeurent dans la province de